

## Accueils de loisirs « Croc 'Vacances » Nouvelles modalités de réservations

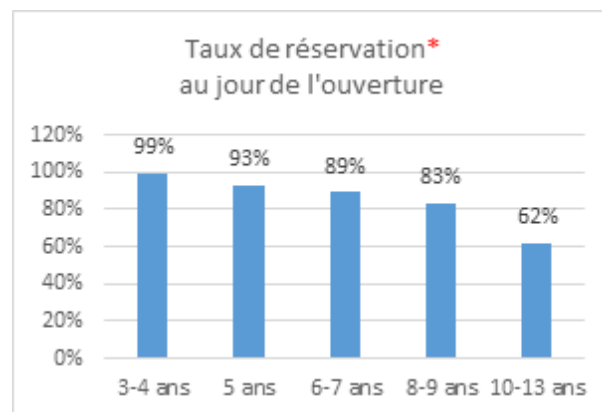
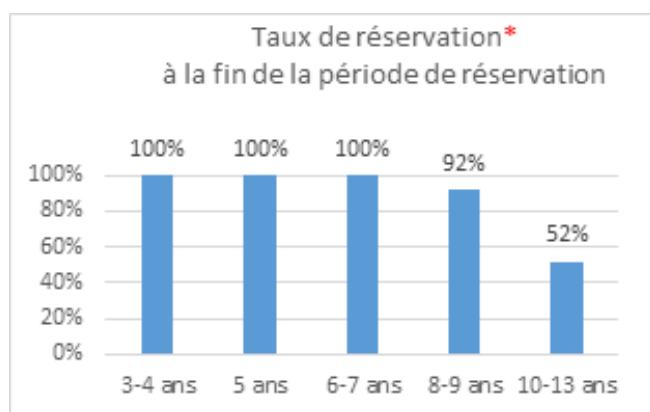
### Notre objectif :

Des places occupées au maximum : tendre vers le « zéro absent » et le « zéro réservation non honorée »

### Les constats aux vacances de la Toussaint

Les inscriptions pour les groupes d'âges (3-4, 5 et 6-7 ans) sont complètes en quelques minutes sur le portail Familles.

Mais le jour de l'ouverture, de nombreuses réservations ont été annulées et des places sont vacantes...



\* Le taux de réservation est obtenu en divisant le nombre de places réservées par le nombre de places disponibles.

Par ailleurs, le jour J, de nombreuses absences sont relevées :

**22 jours d'absences excusées**  
(avec certificat médical)

**38 jours d'absences injustifiées, facturées**

(sans justificatif ou hors délai)

**En moyenne, 4 enfants absents/jour**

**81 % de remplissage quotidien par rapport aux capacités**



## Les actions mises en place dès le 1er janvier 2024

### Actuellement

- ✓ Annulation possible :  
Sans facturation jusqu'au 7ème jour qui précède le jour de l'activité
- ✓ Avec facturation dans les 6 jours qui précèdent le jour de l'activité

Annulation sans facturation pour raison médicale ou en cas de force majeure sur présentation d'un justificatif

### Au 1er janvier 2024

Toute réservation est définitive et payante.  
J'inscris mon enfant en fonction de mon besoin réel.

Maintien de cette disposition



En cas d'absence hors délai (sans raison médicale ou cas de force majeure), votre enfant ne sera pas accueilli aux vacances suivantes.

*Exemple : Votre enfant est en absence injustifiée sur les vacances d'hiver, vous ne pourrez pas procéder aux réservations sur les vacances de printemps.*



Tolérance de 1 journée pour des raisons de santé sans justificatif médical sur présentation d'une attestation sur l'honneur.



Dans le cadre des échanges avec le groupe de travail, un délai de 24h, au moment de l'ouverture des réservations, est instauré pour annuler une réservation sans facturation ni pénalité (ouverture des inscriptions le dimanche à 9h donc possibilité d'annuler jusqu'au lendemain, soit le lundi 9h).



Vous avez des idées ? N'hésitez pas à les faire remonter par mail :  
**service Enfance Jeunesse : [mtorchio@epagnymetztesy.fr](mailto:mtorchio@epagnymetztesy.fr)**

